Conseil de quartier La Beouzo

Compte-rendu de la réunion du 9 Septembre 2021

Présents : Benoît Perrichet, Sandrine Fédou, Franck Fédou, Viviane Bescos, Robert Bescos, Jean-Michel Lesellier, Patrick Bennani,

Excusés / Absents : Jérémie Monin-Baroille, Didier Fonteneau, Benoît Guérin, Michel Anton, Delphine Lichtman, Emilie Brun, Yannick Kerviche, Sonia Arfaoui, Audrey Richard, Hervé Roberton, Thomas Berment, Valérie Fabre, Jean-Luc Barba, Michel Anton, Aurélie Lorthe, **Représentants de la mairie :** Mme Françoise Siméon (Maire), Mme Geneviève Voisin (Comité de suivi des conseils de quartier), Mr Philippe Severac et Mr Gilbert Canillo

Ordre du jour :

- Préparation du règlement intérieur de notre CQ
- Election des membres du bureau représentant de notre CQ
- Aménagements de la rue du petit Quinquin
- Propositions pour des emplacements de bancs publique dans notre quartier
- Prochains projets du CQ (aménagements, Caminous ...)

Préparation du règlement intérieur de notre CQ

Sonia a réalisé une première ébauche de proposition. Il est annexé au présent CR pour avis lors de la prochaine réunion.

Préparation de l'élection des membres représentant de notre CQ

Il a été demandé aux personnes du conseil de quartier de réfléchir pour les élections qui seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion. A savoir qu'il faut désigner une personne pour les rôles suivants :

1. Président
2. Vice-Président
3. Secrétaire

Remarque : Les élus faisant partie du conseil municipal ne peuvent pas siéger.
Pas d'avancement sur ce sujet.

Aménagements de la rue du Parc

Il serait souhaitable de renforcer la signalisation de la rue du Parc en ce qui concerne :

1. Rappel du sens unique de circulation aux 2 extrémités de la rue mais également par un marquage au sol tout le long de la rue
2. Remettre en place la signalisation verticale de limitation de vitesse à 30 Km/h

Aménagements de la rue du petit Quinquin

Suite aux dernières réunions avec les riverains et le conseil de quartier, des propositions ont été émises.

- Qualification de la Rue à « ZONE 30 », avec mise en place de signalétique horizontale et verticale adaptée,
- Déplacement du passage piétons protégé actuel côté école de la Béouzo,
- Refaire le marquage du passage piétons protégé en face du caminou menant à la rue du parc en ajoutant un marquage vert pour signaler la circulation des cyclistes,
- Installer un stop juste avant le croisement de l'impasse Mozart pour matérialiser la priorité à droite lorsque les véhicules arrivent de la route de fontenilles,
- Sécuriser le cheminement piétonnier entre la route de Fontenilles et l'impasse Mozart d'un côté de la rue par l'installation de poteaux en bois et un revêtement bi-couches,
- Mise en place de chicanes visant à limiter la vitesse de circulation, du type de ce qui a été réalisé chemin Marial et de séparateurs entre la chaussée et le trottoir, afin d'empêcher la circulation et le stationnement des véhicules sur les trottoirs,
- Mettre en place de séparateurs entre la chaussée et le trottoir, afin d'empêcher la circulation et le stationnement des véhicules sur les trottoirs.

Quelles sont celles qui ont été retenues par la mairie, et leur échéance de mise en œuvre ?
Organiser un RDV avec le service urbanisme de la mairie pour établir un état d'avancement de ces travaux.

Proposition de sites pour plantation de nouveaux arbres

Le conseil de quartier propose des sites pour planter de nouveaux arbres afin de créer des espaces d'ombre en été. Si possible, des essences qui nécessitent un minimum d'entretien :

- Parc derrière le gymnase de la Béouzo
- Autour du boulodrome de la Béouzo
- Parc de la rue Escoubarot
- Pointe au croisement de la rue de l'aubisque et du chemin des pyrénées
- Terre-plein de la rue du comminge
- A proximité du banc de la route de Fontenilles
- A proximité du pont du Vidaillon, entre la rue du Gers et la rue de la paix

Divers :

Les membres du conseil de quartier suggèrent à la mairie quelques menus travaux :

- Nettoyer le chemin longeant le Vidaillon entre le chemin Marial et la rue de Campardou. En effet, la végétation est en train de recouvrir le très bel aménagement du chemin, et les cyclistes ont maintenant des difficultés pour se croiser au niveau de l'impasse du Thym.
- Puisque les écoliers de la rue de la Ferratière et ne peuvent pas entrer à l'école par la rue de Campardou et doivent donc faire le tour par le chemin Marial et le Chemin de la Béouzo, serait-il possible d'aménager un espace piétons / cycliste sécurisé pour que les enfants puissent se rendre à l'école en évitant les véhicules des parents ?
- Serait-il possible d'installer un éclairage public aux niveaux des passages piétons devant les écoles et la crèche de la Béouzo afin de renforcer la sécurité des enfants lorsqu'ils traversent, notamment en hiver lorsque la nuit tombe plus tôt ?

- Les riverains du Vidaillon ont remarqué depuis quelques années une augmentation du nombre de moustiques, jusqu'à ne plus pouvoir profiter des extérieurs en été. Serait-il possible de traiter les fossés du Vidaillon dont les eaux stagnantes favorisent la prolifération des moustiques en été ?

Suivi des actions initiées :

1. **L'aménagement du chemin entre l'impasse Marial l'impasse du Chasselas** aux piétons et aux cycles, permettrait de relier beaucoup plus facilement ce quartier au centre-ville et ainsi promouvoir les déplacements doux sur la commune.

28/06/2021 : Réponse de la mairie : *L'enlèvement de la souche, évoqué lors de notre visite des lieux, ne pourra se faire avant septembre.*

2. L'intersection du chemin du Vigné et du chemin du Riouvouet est une priorité à droite qui n'est pas indiquée, et du coup très peu respectée par les automobilistes.

Le CQ fait 2 propositions :

- Indiquer cette perte de priorité par un panneau de circulation adéquat,
- Modifier la règle de priorité du carrefour et installer un panneau Stop au sortir du chemin du Riouvouet.

28/06/2021 : Réponse de la mairie : *La préconisation du Muretain Agglo est de placer les stops sur les voies principales afin de casser la vitesse et donc de maintenir la priorité aux axes secondaires. C'est ce que nous avons commencé à faire sur les nouveaux aménagements (Banayre, par exemple) et que nous allons continuer à faire afin d'harmoniser les règles de circulation sur la ville. Le stop sera donc positionné sur le chemin du Vigné à la hauteur du chemin du Riouvouet.*

Le conseil de quartier du 8 juillet alerte les représentants de la mairie que la solution préconisée par le Muretain Agglo engendrera un report de circulation vers les rue du Riouvouet et le chemin Naouzo de la Ferratero. Ces voies sont d'une part réservées aux riverains et d'autre part aménagées en chaussidou qui ne permet pas d'accueillir de circulation supplémentaire.

08/07/2021 : Réponse mairie en séance : Effectivement le Muretain Agglo n'a pas connaissance de cette spécificité. La délégation de la mairie reconnaît que la visibilité est très faible sur la rue du Riouvet, que les aménagements réalisés le long du Vidaillon pour relier le quartier de la Béouzo et le collège de Cantelauze ont pour objectif de favoriser et sécuriser la circulation piétonne et cycliste. **Il est décidé d'aménager un stop sur la rue du Riouvet, à l'intersection du chemin du Vigné.**

3. Rue du Parc, 2 impasses débouchent sur la rue principale qui est un long virage. La visibilité y est difficile, tant pour les automobiles que pour les piétons. A chacune de ces intersections, un aménagement de carrefour est nécessaire pour sécuriser la sortie des riverains (automobilistes et piétons) de ces impasses et ralentir la circulation des véhicules.

28/06/2021 : Réponse de la mairie : *Ce ne sont pas des impasses mais des accès privés. Nous avons prévu des aménagements sur la voirie. Des croix anti-stationnement seront tracées en face de ces accès afin d'en favoriser l'entrée et la sortie (en face de l'entrée des n° 12 et 15 et en face de l'accès des n°18 et 18b) lors de la prochaine campagne de marquage au sol.*

4. La mise en sécurité des chemins des Pyrénées et du petit Quiquin (pour la partie non aménagée entre l'impasse Mozart et la route de Fontenilles) pour les piétons semble une priorité pour les enfants du quartier qui empruntent ces voies pour se rendre à leurs arrêts de bus.

Une réflexion est menée sur cette mise en sécurité et une réunion s'est tenue le 28 juin en présence des riverains invités par la mairie (Voir point spécifique ci-après).

5. **Infos : Cheminement accès école de la Béouzo**

A la demande des parents d'élèves de l'école de la Beouzo une réflexion avait été engagée pour un accès sécurisé. La solution retenue est la suivante :

Aménagement d'un trottoir de 2.00 m de large environ le long des propriétés riveraines avec abattage des arbres et maintien du stationnement orthogonal.

Lors du conseil de quartier du 8 juillet, la délégation de la mairie indique les précisions suivantes :

- Des barrières seront positionnées le long du trottoir pour favoriser la traversée de la rue de la Béouzo uniquement sur les passages piétons. Cet aménagement a déjà été réalisé devant la crèche et montre de bons résultats sur cet objectif.
- Les automobilistes seront invités à se garer en marche arrière, afin de favoriser la sortie des véhicules par les enfants vers ce nouvel aménagement et non plus vers la rue.

09/09/2021 : Quand est-ce que cet aménagement sera réalisé ?

6. **Propositions pour des emplacements de bancs publique dans notre quartier**

Le CQ propose les implantations suivantes :

1. Sur le pont dit de Campardou, sur le Caminou entre la rue du Gers et la rue de la paix
2. Sur les trottoirs devant l'entrée de l'école de la Béouzo
3. Sur les espaces verts à l'entrée de la rue du parc, dans le cadre de l'aménagement déjà prévu
4. Sur l'espace vert au croisement de la rue du gers et du chemin de la Béouzo
5. Rue du petit Quinquin à proximité du transformateur
6. Une proposition a été faite pour l'espace derrière le gymnase de la béouzo, mais il en existe déjà
7. Rue du comminge
8. Impasse Marial, à côté du transformateur
9. Rue du Riouvouet
10. Chemin du Vigné

Est-ce que ces propositions ont été validées ?

Quand est-ce que les bancs pourront-ils être mis en place ?

Ordre du jour du prochain conseil de quartier :

A minima :

- Validation de la proposition de règlement intérieur de notre CQ,
- Election des membres du bureau représentant de notre CQ,
- Suivi des actions d'aménagement (Rue du petit Quinquin, Rue du Parc, Bancs, arbres, nettoyage Vidaillon, …),
- Prochains projets du CQ (aménagements, Caminous ...),